

N°192 / SEPTEMBRE 2024

# L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

« Évadez - vous » »

# FORUM des ASSOCIATIONS

**7** Septembre 2024  
Au complexe sportif

**8h > 13h**



Saint-Arnoult  
en Yvelines



Commerçants **autrement**

Tous les mardis

**10%**

REVERSÉS SUR VOTRE  
CARTE U\*  
DÈS 15€ D'ACHATS

SUR  
**LES PRODUITS U**



J'ai tellement Plus à y gagner

\* Offre valable tous les mardis sur les produits de la marque U et sur présentation de la Carte U pour un minimum d'achat de 15€ sur ces produits et pour un montant cagnotté maximum de 50€. Hors gaz, carburant, presse et carte cadeaux U. Offre valable en magasin ou pour les achats retirés dans ce drive ou livrés les mardis (jour de retrait). Voir liste des magasins participants sur magasins-u.com, hors Utilé.

Et toujours **COURSES** **U**.com

1. Connectez-vous sur

[www.coursesu.com](http://www.coursesu.com)

et choisissez votre magasin

**U EXPRESS St Arnoult en Yvelines**

2. Faites vos courses **aux mêmes prix<sup>(1)</sup>** qu'en magasin en quelques clics.

3. Choisissez votre créneau horaire<sup>(2)</sup> et mode de retrait<sup>(3)</sup> :



**DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 9H À 19H**

en magasin



Récupérez votre commande.

**ou** la livraison à domicile



Les courses directement chez vous !

(1) Hors offres promotionnelles en magasin. (2) Selon créneaux horaires disponibles. (3) Service gratuit. Commande minimum : 30 € pour le retrait en magasin et 50 € pour la livraison à domicile.

RÉALISATION NANGERA RCS Mulhouse B 391 372 445 (43878) Sous réserve d'erreurs d'impression. Ne pas jeter sur la voie publique. Visuels non contractuels.

# SOMMAIRE

SEPTEMBRE 2024

**5 à 7**



**13 à 15**



**Édito du Maire** - P. 4

**L'autoroute en flux libre** - P. 5 à 7

**Actualités** - P. 8-9

**Opération « Zéro mégot »** - P. 12

**La nature retrouve des droits** - P. 13 à 15

**Portrait** - P. 16-17

**Acteurs locaux** - P. 18-19

**Jeunesse : l'été de toutes les découvertes** - P. 20-21

**Vos Rendez-Vous, le guide des animations** - P. 22

**Rentrée à la médiathèque** - P. 23

**Histoire** - P. 24-25

**La mairie répond à vos interrogations** - P. 26

**Travaux** - P. 27

**Agenda** - P. 28-29

**Tribunes d'expression** - P. 30

**Numéros utiles et état civil** - P. 31



**16-17**



**23**

---

## SOLIDARITÉ

### 50 ADOLESCENTS BELGES EN SÉCURITÉ AU GYMNASÉ



Vendredi 2 août en matinée, alors qu'ils rentraient d'un séjour de deux semaines en Espagne, 50 adolescents belges, leurs 5 accompagnateurs et les 2 chauffeurs de leur bus ont été contraints de marquer une pause forcée au gymnase de Saint-Arnoult-en-Yvelines suite à une avarie sur leur véhicule.

Encadré par les gendarmes du peloton d'autoroute, le bus a donc rejoint le complexe sportif, où ses passagers ont été accueillis par Mme le Maire Joëlle Jégat et les agents municipaux. Toute la logistique

a été mise en place pour passer au mieux cette pause technique. Chacun ayant eu la possibilité de se restaurer avant de reprendre la route en milieu d'après-midi dans un nouveau bus venu de Belgique.

Cette action de solidarité rentre dans le plan de sauvegarde communal mettant en action le peloton d'autoroute, la brigade territoriale et la police municipale. Pour l'anecdote, Vinci Autoroutes a pris à sa charge les frais de restauration engagés par la commune

# ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE

Jeudi 11 juillet, j'ai eu l'honneur de recevoir à la mairie notre nouveau Sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet Nicolas Ventre, en remplacement de Florence Ghilbert nommée en préfecture de Guyane. Son successeur nous arrive du Bas-Rhin où il occupait la fonction de Directeur départemental des territoires, après avoir été précédemment Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord et Sous-préfet de l'arrondissement de Dôle (Jura).

Lors de cette visite, j'ai eu l'occasion de lui présenter les spécificités de notre commune, notamment celles liées aux attentes de l'État en matière de construction de nouveaux logements. À cette occasion, le représentant de l'État m'a informée du passage de notre commune en zone B1, pour lequel vos élus militent depuis de nombreux mois. Cette bonne nouvelle m'a été confirmée par courrier quelques



jours plus tard par Monsieur le Préfet des Yvelines Frédéric Rose. L'Éclair aura l'occasion de revenir sur les avantages que représentent le passage de notre commune en catégorie B1 en matière d'immobilier, tant pour les propriétaires que les locataires mais aussi les promoteurs.

La distribution de ce numéro de l'Éclair a été associée à celle du guide semestriel « Vos Rendez-Vous » dans lequel sont repris les animations, spectacles et activités mises en place par la mairie et les dynamiques associations de notre commune. Une programmation dont je vous invite à profiter pleinement.

Dans l'immédiat, j'espère que l'été a été profitable à toutes et tous, je souhaite une belle rentrée scolaire à nos enfants et je vous donne rendez-vous au forum des associations le samedi 7 septembre au gymnase de 8h à 13h.

**Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.**

---

**L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.**

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : [com@say78.fr](mailto:com@say78.fr) - [www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Septembre 2024. Numéro ISSN 3002-0468.

# PÉAGE

## BIENVENUE SUR L'AUTOROUTE EN FLUX LIBRE !

*En 2024, le flux libre s'installe sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14). C'est déjà le cas depuis juin sur l'A14. Pour une conduite sur autoroute plus fluide, plus sûre, et plus responsable, les barrières physiques de péage vont disparaître au profit de portiques munis de caméras et de capteurs intelligents pour calculer et automatiser le règlement des trajets des clients.*



Les barrières de péage sont appelées à disparaître pour laisser place à des portiques qui enregistreront votre passage. Ainsi plus d'arrêt pour s'acquitter le droit de passage, un parcours plus fluide, plus serein et plus écologique, telle est une partie des avantages du flux libre.

**P**rojet d'envergure du groupe Sanef, le déploiement du flux libre sur les 210 km de l'axe Paris-Normandie (A13-A14) va révolutionner notre manière de circuler en apportant davantage de simplicité, de fluidité et de rapidité. Bien que ce dispositif soit déjà une réalité dans de nombreux pays (Chili, Costa Rica, États-Unis, Australie ou encore Portugal), c'est la première fois en France que l'on transforme un axe autoroutier historique en flux libre.

### **LE FLUX LIBRE, C'EST QUOI ?**

Les barrières de péage traditionnelles sont remplacées par des portiques qui enjambent l'autoroute. Concrètement,

des caméras et des capteurs intelligents détectent et identifient les plaques d'immatriculation des véhicules ou le badge de télépéage apposé sur le pare-brise et peuvent ainsi calculer le montant du péage en fonction de la catégorie du véhicule (voiture, poids lourd, moto) et du trajet réalisé. Il sera donc possible, d'ici peu, de parcourir les 210 km entre Paris et Caen sans s'arrêter pour payer.

### **QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU FLUX LIBRE ?**

Le premier avantage, c'est la fluidité du trafic. Grâce au flux libre, terminés les bouchons et les ralentissements aux barrières de péage notamment aux heures d'af-



## Terminés les bouchons et les ralentissements aux barrières de péage

fluence, lors des grands week-ends et des vacances. Jusqu'alors, l'axe Paris-Normandie comptait cinq barrières de péage donc autant de points d'arrêt. Le nouveau dispositif va permettre une circulation plus fluide, plus rapide, mais aussi plus sûre et plus sereine. Les conducteurs n'ont plus à s'inquiéter de trouver la bonne file de péage, ni de trouver leur moyen de paiement.

Autre avantage, la simplicité. Les clients effectuent un seul paiement pour tout leur trajet et non plus à chaque gare de péage.

Enfin, le flux libre réduit l'impact environnemental des véhicules qui circulent sur l'autoroute. Ne plus s'arrêter au péage fait consommer moins de carburant et réduit ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>. D'autre part, les infrastructures actuelles vont être déconstruites au profit de nouveaux portiques ayant une faible empreinte au sol. Ceci va permettre de rendre, à terme, 28 hectares d'espace à la nature. C'est d'ailleurs sur la base de ces différents bénéfices que la loi d'orientation des mobilités (Loi LOM), votée en 2019, prévoit la généralisation du flux libre à l'avenir en France.

### COMMENT PAYER SON PÉAGE EN FLUX LIBRE ?

L'autoroute en flux libre ne signifie pas qu'on ne paye plus ! Plusieurs moyens de paiement sont proposés afin de répondre à toutes les situations.

- **Le badge de télépéage** est le moyen de paiement le plus simple pour profiter pleinement du flux libre. Lorsqu'il est bien positionné sur le pare-brise, il est détecté automatiquement lors du passage sous les portiques. Rien ne change, le montant du péage sera ensuite facturé mensuellement et prélevé automatiquement.

### - Sur le site [sanef.com](https://www.sanef.com), le client dispose de deux options :

- Le paiement automatique : après la création de son compte, le client associe sa plaque d'immatriculation à sa carte bancaire. Cette procédure, à réaliser une seule fois, permet de débiter automatiquement le montant du péage des futurs déplacements sur l'A13 et l'A14, sans aucune démarche de la part du conducteur.

- Le paiement après chaque trajet : le client doit effectuer son paiement dans les 72h suivant son trajet en renseignant sa plaque d'immatriculation. Il peut activer gratuitement un service de notifications pour prévenir les oublis de paiement.

- **En point de vente physique** : le client peut se rendre, dans les 72h, dans l'un des points de paiement du réseau agréé Nirio (groupe FDJ), implantés sur tout le territoire national. Le client pourra ainsi payer son trajet en espèces ou en carte bancaire.

### EN CAS DE NON-PAIEMENT ?

Le non-paiement du péage constitue une infraction au code de la route. Il expose le conducteur à une majoration forfaitaire puis une amende. L'avis de paiement correspond au montant du péage majoré de 90 euros en cas de règlement sous 2 mois, majoration minorée à 10 euros si le paiement est effectué sous 15 jours. Au-delà de 2 mois, l'amende s'élève à 375 euros.

### UNE RÉALITÉ DEPUIS JUIN 2024

La transformation de l'axe Paris-Normandie en autoroute en flux libre se fera en deux temps.

Depuis le mois de juin, l'autoroute A14, première autoroute urbaine en France avec près de 40 000 véhicules par jour est en flux libre. Cet axe long de 21 kilomètres permet de relier La Défense à Orgeval (Yvelines).

Pour l'autoroute A13, il faudra attendre la fin d'année 2024.



**CHIFFRES CLÉS :**

**8 millions** de clients/an sur l'axe  
**120 millions** d'euros d'investissement par Sanef  
**30 minutes de trajet** estimées en moins, en période de fort trafic  
**9,5 millions de litres** de carburant économisés, selon les estimations

<p><b>PASSAGE AU PÉAGE EN FLUX LIBRE</b></p> 	<p><b>72 HEURES</b></p> <p>Pour payer le péage sur <a href="http://sanef.com">sanef.com</a> ou chez les buralistes du réseau Nirio</p>	<p><b>JUSQU'À 2 MOIS</b></p> <p>Pour payer le péage + majoration de 90€ (minorée à 10€ si paiement sous 15 jours) à réception de l'avis de paiement</p> <p>Dossier traité par Sanef</p>	<p><b>AU-DELÀ DE 2 MOIS</b></p> <p><b>Amende de 375€</b></p> <p>Dossier traité par les services de l'État (Officier du ministère public)</p>
<p>  <b>TÉLÉPÉAGE</b>          Avec un badge bien fixé, rien ne change pour vous !</p>	<p>  <b>EN LIGNE SUR SANEF.COM</b>          Dans les 72h après chaque trajet ou automatiquement en créant votre compte.</p>	<p>  <b>EN POINT DE VENTE</b>          Dans les 72h chez les buralistes du réseau Nirio.</p>	

**PROJET AUTOROUTE EN FLUX LIBRE PARIS-NORMANDIE**



Mise en service prévisionnelle pour les 14 sites de péage en flux libre

- juin 2024**
  - 1 Site de Montesson
  - 2 Diffuseur n° 5 a de Chambourcy
- décembre 2024**
  - 3 Site de Buchelay
  - 4 Site d'Heudreville et diffuseur n° 28 (bretelle d'entrée vers Rouen et sortie depuis Rouen en juin 2024)
  - 5 Échangeur d'Incarville (A13/A154)
  - 6 Diffuseur de Bourg-Achard n° 25
  - 7 Diffuseur de Bourneville n° 26
  - 8 Échangeur de Bourneville (A13/A131)
  - 9 Diffuseur de Teutainville n° 27
  - 10 Site de Beuzeville et diffuseur n° 28
  - 11 Échangeur de Quetteville (A13/A29)
  - 12 Site de Dazoué et diffuseur n° 30
  - 13 Diffuseur de Treami n° 31
  - 14 Échangeur de Cagny (A13/A813)

**sanef**  
les routes d'avenir

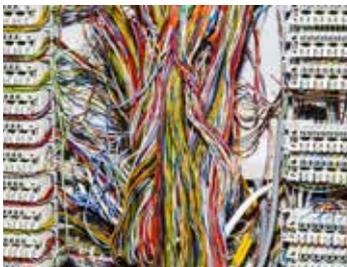


## CUIVRE

### FIN DE L'INTERNET EN JANVIER 2028

**C**ommuniqué d'Orange : La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.



Cette fermeture du réseau s'effectue de manière progressive au travers de sept lots annuels de communes dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Après l'engagement de 3 premiers lots de communes, Saint-Arnoult-en-Yvelines a été présélectionnée pour figurer dans le lot 4, dont la date de fermeture du réseau cuivre a été fixée en janvier 2028. À cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et ses utilisateurs devront avoir migré sur une autre technologie disponible. Si tel est votre cas, sachez qu'il vous faudra migrer vers une autre technologie ou alors ne compter que sur l'Éclair pour vous informer.

## NOUVEAUX ARNOLPHIENS

### FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

**C**haque année, la commune convie les nouveaux habitants installés au cours de l'année écoulée à une réception à la salle des fêtes Le Colombier au cours de laquelle ils pourront aller à la rencontre des dirigeants d'associations arnolphiennes pour y découvrir leurs activités. Dans son mot d'accueil Mme le Maire Joëlle Jégat dresse un portrait dynamique de la commune, riche de ses commerces, écoles et associations ainsi que de son patrimoine naturel et de sa situation idéale aux portes de Paris mais aussi du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



À cette occasion, les néo-Arnolphiens auront le loisir de s'entretenir avec les élus du conseil municipal. Chaque famille se verra remettre de la documentation ainsi que des places gratuites pour le cinéma Le Cratère

Au cours de cette cérémonie, sera également procédé à la remise des médailles du travail suivie d'un cocktail préparé par les membres des

Ateliers Artisanaux.

**Comment prendre part à la cérémonie ?**

Inscrivez-vous par mail à [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)

## ÉLU

### UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

**A**près la démission pour raisons personnelles du 5<sup>e</sup> adjoint, le conseiller municipal délégué Claude Cottin a été élu 8<sup>e</sup> adjoint au maire lors du conseil municipal du jeudi 27 juin.

L'ancien boucher-charcutier de la commune reste en charge du commerce local.



La liste majoritaire est complétée par l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal en la personne de Nicolas Peigné.

Suite à une démission au sein du groupe d'opposition «Ensemble pour Saint-Arnoult», Stéphanie Vinsot siège dorénavant également au sein du conseil municipal.

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

**E**n application du Code de l'urbanisme, article L. 153-45, et de la Délibération n° 2024/34 du Conseil municipal, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines a arrêté le projet de modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme. Cette délibération est affichée en mairie en date du 2 août 2024.



- Le règlement écrit du PLU modifié
- L'avis de l'autorité environnementale
- Les avis des personnes publiques associées

Le dossier est consultable en mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, aux jours et horaires d'ouverture habituels, ainsi que sur le site internet de la ville.

Le projet est mis à la disposition du public. Les éléments consultables sont les suivants :

- Les pièces administratives liées au dossier
- La notice de la modification
- L'extrait du règlement graphique modifié

La mise à disposition au public s'effectue pendant une durée de 30 jours à compter du 19 août 2024 et ce, jusqu'au 17 septembre 2024.

Les observations du public peuvent être formulées sur un registre dédié en mairie.



## VOTEZ POUR LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LA SALLE DE SPECTACLE LE CRATÈRE

### CHANGEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DES NEZ DE MARCHES

La Région accordera 10 000 € de subvention pour son financement  
Pour voter, scannez le QR Code. Date limite : dimanche 8 septembre



D'APRÈS ARTHUR CONAN DOYLE

# SHERLOCK HOLMES

À PARTIR DE 6 ANS

ET LA MYSTÉRIEUSE ASSOCIATION  
DES HOMMES ROUX



ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE DE LEÏLA MOGUEZ  
AVEC ANTOINE BRIN, LEÏLA MOGUEZ ET SIMON VANTHEEMSCHÉ

**Spectacle tout public**  
**Dimanche 13 octobre**  
15h - Le Cratère

À partir de 6 ans.  
Tarif unique : 8 €  
Renseignements : [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr) / 01 30 88 28 89

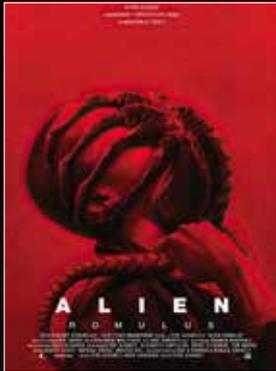
Réservation :



Cinéma  
**Le ratère**

## À VENIR EN SEPTEMBRE...

### ÉPOUVANTE/SF



### THRILLER



### COMÉDIE



### ANIMATION



### DRAME



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

# POLLUTION

## OPÉRATION « ZÉRO MÉGOT » SUR LA VOIE PUBLIQUE

*Toute rentrée est le moment opportun de prendre de bonnes résolutions. L'occasion est donc donnée aux fumeurs de faire en sorte que les cigarettes, une fois consommées et devenues mégots, poursuivent leur parcours de déchets dans une poubelle et non sur la chaussée.*

Chaque année dans le monde 4 300 milliards de mégots sont jetés au sol, soit près de 12 milliards par jour. Pour la France, le poids de ces mégots abandonnés représente près de 25 000 tonnes par an. Pour supprimer ces chiffres astronomiques, un seul petit geste suffirait... utiliser les cendriers.



**P**ar sa nocivité et sa petite taille le mégot jeté au sol est considéré comme un déchet dangereux qui, un jour ou l'autre, finira dans notre bassin hydraulique : égouts, rivières, mers...

On estime que 4 000 substances nocives pour l'homme, la faune et la flore sont relâchées par le mégot, lui-même essentiellement composé de matières plastiques... Sa petite taille et son aspect nocif rendent sa collecte impossible par le personnel des services techniques déjà bien occupé à ramasser les déchets de toute sorte, qu'il serait bon de voir disparaître aussi, et cela ne concerne pas que les fumeurs.

La mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines a mis en place des cendriers dans divers endroits publics de la commune : sur la façade du gymnase, du Colombier, du cinéma, du bureau de police municipale ainsi qu'en mairie et sur son parking.

Afin de familiariser les habitants de notre commune avec une habitude de bien vivre ensemble la mairie sollicite votre collaboration : fumeurs et non-fumeurs parlez-en autour de vous !



Les mégots sont destinés à se retrouver dans le cendrier mis en place par la ville, les commerçants, les particuliers voire par le fumeur lui-même.

Peut-être verrons-nous des fumeurs soucieux de la qualité de notre environnement et beaucoup moins de mégots au sol !

# EN VILLE

## ICI ET LÀ, LA NATURE RETROUVE DES DROITS ET LE CITOYEN DE L'ESPACE DE VIE

*Fleurs, arbustes, arbres, sentiers, cours d'eau, oiseaux, insectes, petits mammifères..., la biodiversité locale constitue notre cadre de vie et bénéficie de l'attention de tous les instants du service Espaces verts de la mairie pour assurer son maintien et son développement. Des interventions dont chacun est témoin et sur lesquelles il est bon d'assurer le suivi.*



Avec un peu d'imagination et une bonne dose de volonté, le jardin de la salle des fêtes Le Colombier est un bel exemple de résultat que l'on peut obtenir tout en facilitant le retour et l'essor de la biodiversité pour un rendu également bien agréable à l'œil.

### **UN PATIO AU COLOMBIER**

S'appuyer sur l'exposition et la situation particulièrement abrité du jardin extérieur de la salle des fêtes Le Colombier a permis de repenser la flore de cet espace. La créativité des agents communaux a permis de répondre à la volonté des élus de mettre en valeur le lieu. Plantés courant mai, un figuier, deux palmiers, trois grenadiers et six kiwis accompagnés de diverses vivaces colorées, le tout pour un budget de 3 000 € offre aux usagers de la salle des fêtes une fenêtre différente sur l'extérieur.

### **QUELQUES MÈTRES CARRÉS PRÉSERVÉS**

Pour la seconde année consécutive, plusieurs îlots de fauchage tardif ont été préservés sur la coulée verte plantée d'arbres rue Jean Moulin, dans le parc de l'Aleu ainsi qu'en divers autres points de la commune. Cette démarche permet aux végétaux d'atteindre l'ensemble des cycles de leur existence dont l'aboutissement est d'assurer la génération suivante par la production de graines. En parallèle, toute une petite faune y trouve le gîte et le couvert,



un régal pour les yeux des observateurs du petit monde des insectes et de leurs prédateurs... Ainsi va la vie quand on la préserve...

Parmi les végétaux, le festival de couleurs est assuré par la pousse de la vipérine, le trèfle blanc, la chicorée, la bugrane, l'achillée millefeuille, le millepertuis, la grande scabieuse, le compagnon blanc, grande mauve, le plantain... pour ne citer qu'eux aux côtés de l'Ophrys abeille, *Ophrys apifera* et l'Orchis bouc, *Himantoglossum hircinum*.

Autant d'habitats différents pour attirer une panoplie d'insectes ainsi que leurs prédateurs comme l'araignée Misumène variable *Misumena vatia*, chasseresse de papillons,



diptères ou abeilles venant visiter une fleur. Elle peut adapter sa couleur, passant en quelques jours du jaune au blanc.

### RETROUVER UN LIT NATUREL

Redonner à la Rémarde un lit digne de celui que la nature lui avait offert avant l'intervention humaine, tel a été l'objet des travaux menés en juin sur cette portion du cours d'eau traversant le parc de l'Aleu. Au préalable, la faune présente avait été prélevée et déplacée en aval à l'issue d'une pêche électrique. L'entreprise en charge des travaux pour un coût de 28 800 € HT a ainsi recréé banquettes et méandres. Un nouveau profil propice au désenvasement du cours d'eau et à l'enrichissement de sa biodiversité. Un bilan des bénéfices de cette renaturation sera dressé l'an prochain. Les services de la GEMAPI et l'adjoite à l'environnement Annick Lachaux Lucien-Brun ont reçu le 3 juillet deux représentants de la DDT qui rendront leur avis et nous l'espérons leur agrément pour cette obligation de réalisation de ces travaux suite à une amende relative au curage réalisé en juin 2021.



Avant



Après

### CHEMIN FAISANT...

L'entreprise locale Le Ceviller a débuté courant juillet la réfection de la seconde partie des sentiers du parc de l'Aleu, à l'identique des précédents travaux menés depuis la rue Beethoven jusqu'à celle de la Petite Houssière et autour du plan d'eau. La finition des travaux sera menée à l'issue de la période estivale courant septembre sur l'ensemble de l'espace boisé situé en vis-à-vis du complexe sportif et jusqu'au Moulin-Neuf.



### HISSER HAUT LE BLASON !

En passe de se transformer en Maison de la Randonnée (ndlr : l'Éclair aura l'occasion de revenir sur ce sujet géré par Rambouillet Territoires), le bâtiment de l'Office du tourisme communautaire bénéficie depuis le début de l'été d'un parterre conçu et fleuri



par les agents du service des espaces verts. « Nous avons la chance d'avoir des agents ingénieux, avec des idées et investis dans l'amélioration du cadre de vie des Arnolphiens. À l'image du jardin intérieur du Colombier, carte blanche leur a été donnée pour cette réalisation florale aux couleurs de la commune », confie volontiers Annick Lachaux Lucien Brun, adjointe à l'environnement et au cadre de vie. Les matériaux utilisés sont tous issus du recyclage. C'est beau pour les yeux et bon pour le budget.

### LE PLAN D'EAU SOUS SURVEILLANCE

Mercredi 3 juillet, une pollution d'ordre bactériologique avait réduit le taux d'oxygène du plan d'eau de l'Aleu, entraînant des conditions de vie difficiles des poissons et même fatales pour certains gros spécimens. Le taux d'oxygène relevé par les agents de la GEMAPI se situait alors entre 1,5 et 2 mg/l contre 6 mg/l d'ordinaire.

Jeudi 4 juillet, des prélèvements d'eau ont été effectués pour analyse en laboratoire. Aujourd'hui, si une pollution bactérienne est bien en cause, son origine reste inconnue.

Quatre jours après les premières constatations, la vie était redevenue normale, plus aucun poisson ne cherchait son second souffle en surface.

Seule certitude, la pollution ne provient pas du réseau d'assainissement, cause la plus courante en pareilles circonstances. Aujourd'hui, l'origine de l'alimentation souterraine en eau de l'étang n'est pas connue...

Une plainte a été déposée à la brigade de l'environnement de la gendarmerie de Rambouillet et toute activité nautique, notamment la pêche reste interdite, d'autant plus que le phénomène s'est reproduit fin juillet.

**Nous avons la chance d'avoir des agents ingénieux, avec des idées et investis dans l'amélioration du cadre de vie des Arnolphiens**



*À tout juste 18 ans, Apolline Petrovic a vécu une expérience qu'elle n'est pas prête d'oublier et qui probablement guidera ses choix à venir, à savoir, avoir fait partie des 45 000 bénévoles présents à l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, avec néanmoins la particularité d'avoir été durant ces deux semaines attachée à l'accompagnement d'un membre du Comité Olympique et donc dotée d'un accès total à tous les sites olympiques !*



# APOLLINE AU CŒUR DES JEUX

**N**otre jeune Arnolphiennne a d'abord débuté l'été 2024 par l'obtention de son baccalauréat avec mention, avant de prendre part à l'évènement sportif planétaire qui ne se produit qu'une fois tous les quatre ans, mais surtout qu'une fois tous les cent ans

en France, les Jeux Olympiques. Un évènement qui fera date tant son organisation et ses sites olympiques ont été unanimement salués par tous, mais qui marquera à tout jamais notre jeune représentante.  
Interview !

## **COMMENT ÊTES-VOUS DEVENUE BÉNÉVOLE POUR PARIS 2024 ?**

J'avais quelque peu oublié que je m'y étais inscrite en ligne à l'été 2022, jusqu'à être conviée à un entretien téléphonique en novembre 2023 afin de connaître mes motivations et mon niveau de pratique de la langue anglaise. C'est ensuite par mail en décembre 2023, que j'ai appris que ma candidature avait été retenue. En janvier, ma mission m'a été indiquée : je devrais accompagner les membres du comité olympique. En mars 2024, comme tous les bénévoles, je me suis rendue à la réunion d'information à la Défense Arena. J'ai reçu ma tenue de bénévole et mon badge en juillet. Ce n'est que le lendemain de la cérémonie d'ouverture, samedi 27 juillet, une fois sur place, que j'ai appris que j'étais chargée d'accompagner Lenoa Makarita, présidente du comité olympique de la république des Fidji.

Sa délégation comptait une trentaine de sportifs, notamment les deux équipes hommes et femmes de rugby à 7.

## **EN QUOI CONSISTAIT VOTRE MISSION ?**

Je devais faciliter les déplacements de Lenoa Makarita en réservant les véhicules de Paris 2024 et l'accompagner. Ainsi, je me suis rendue avec elle dès le premier jour à l'ambassade de Nouvelle Zélande mais aussi à la loge des officiels au Stade France. J'ai assisté bien-sûr aux matches de rugby des Fidji et à la défaite des Fidjiens contre la France. Pour la petite histoire, il faut savoir que d'atteindre la finale était l'objectif de l'équipe, tant elle avait dû faire face à de nombreux problèmes au préalable. La médaille d'argent a comblé la représentante fidjienne. Je l'ai accompagnée aussi au village olympique notamment pour un rendez-vous avec le président de la République des Fidji. Ma mission durait de 9h30 à 17h30, avec un jour de repos tous les six jours. Mon badge « All Access » m'a permis de me rendre sur les tous les sites olympiques.

## **QUELS SOUVENIRS ANIMENT CETTE EXPÉRIENCE UNIQUE ?**

J'ai bien sûr croisé de nombreux athlètes au village olympique. Tous ne sont pas des vedettes, ou du moins je ne les connais pas tous. Ce sont des gens comme toute le monde. J'ai bien sûr reconnu Léon Marchand et serré la main de Florent Manaudou. J'ai assisté à trois finales de

natation, dont deux de Léon Marchand. Lors du match de hand-ball féminin France-Pays-Bas auquel j'assistais, le public n'avait d'yeux depuis son téléphone que pour la finale du 200 m 4 nages de Léon Marchand. L'ambiance était folle. On hurlait durant sa course. L'arbitre du match a été amené à siffler un temps de pause. Cette réaction du public s'est reproduite à chaque finale des nageurs français, et ce quelle que soit la rencontre à laquelle il assistait. J'ai même vécu cela en plein métro. C'était génial. La communion était complète. Les passagers encourageaient Florent Manaudou lors de la finale du 50 m nage libre. Et j'en faisais partie. J'y étais.

Durant tout cette quinzaine tout le monde s'entendait bien, tout le monde était ensemble, tout le monde était solidaire. Paris montrait un autre visage. Tout le monde se parlait et personne ne s'enfermait dans son téléphone. J'avais d'ailleurs aussi l'impression qu'il y avait plus d'étrangers que de Français.

Paris était différent. J'avais le sentiment d'être dans une bulle, tout était parfait, même le métro. Il y avait de la musique et de l'ambiance partout.

## **QUELS SONT VOS PROJETS POUR L'AVENIR ?**

En septembre je vais entamer des études en science du langage à Tours.

Mais lors de Paris 2024, j'ai croisé beaucoup de bénévoles ayant pris part aux J.O. de Tokyo en 2021, mais surtout de Rio en 2016 et de Londres en 2012.

Alors, d'ici quelques semaines, c'est vers Milan que mon regard va se tourner. La capitale de la Lombardie va accueillir les Jeux Olympiques d'hiver en 2026, et va prochainement lancer sa campagne de recrutement de bénévoles. Une partie de moi m'incite à postuler et à garder également un œil sur Los Angeles 2028 !

À l'image d'une jeune sportive, à 18 ans, une belle carrière de bénévole internationale tend les bras à Apolline.

**Paris était différent. J'avais le sentiment d'être dans une bulle, tout était parfait, même le métro. Il y avait de la musique et de l'ambiance partout.**

## Saint Art Funéraire, préserver le lien de proximité.



« *Ma volonté a toujours été de garantir à notre clientèle un contact de proximité en préservant le statut familial et indépendant de l'entreprise* », confie volontiers Greta Rezgui à quelques semaines de passer le flambeau pour un départ à la retraite bien mérité de Saint Art Funéraire à Hugo Delaunay, conseiller funéraire de l'enseigne depuis 2019. La transmission familiale a été privilégiée à la vente de l'entreprise à un groupe national.

Au 1<sup>er</sup> octobre, Hugo Delaunay garantira donc le statut d'indépendant de l'unique agence de pompes funèbres à Saint-Arnoult-en-Yvelines qu'il renommera « Saint Arnoult Funéraire » d'ici quelques semaines. Ce service de proximité s'étend sur les communes avoisinantes de Rochefort-en-Yvelines, Clairfontaine-en-Yvelines, Ponthévrard, Longvilliers, Bonnelles, Bullion mais aussi Dourdan et Rambouillet.

L'enseigne assure l'organisation complète des obsèques, les contrats de prévoyance obsèques, la vente d'articles funéraires (plaques, fleurs artificielles, bougies...), mais aussi les travaux de marbrerie (construction de caveaux, pose de monuments, entretien de sépultures, petits travaux au cimetière, gravure...).

« *Lors d'un décès à domicile nous mettons tout en œuvre pour intervenir le plus rapidement possible 7jours/7 et 24heures/24 afin de soulager les familles. Nous sommes joignables au 01.30.41.28.72* », rappelle volontiers Hugo.

**Saint Art Funéraire - 82 rue Charles-de-Gaulle Tél. : 01 30 41 28 72**

**Changement d'horaires :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30 - Samedi sur RDV.

## SA Photography.



Arnolphiennne depuis 10 ans, Sylvie Alegria De Sousa a récemment entrepris une reconversion professionnelle pour se consacrer à sa passion : la photographie.

Photographe passionnée, elle est spécialisée notamment dans les séances photo autour de la famille : grossesse, nouveau nés et portraits.

Installée dans son home studio, la photographe met son expertise au service de tous ceux qui souhaitent immortaliser des moments uniques et précieux de leur vie. Sa sensibilité artistique et son professionnalisme sauront capturer toute l'émotion et la beauté de ces instants magiques.

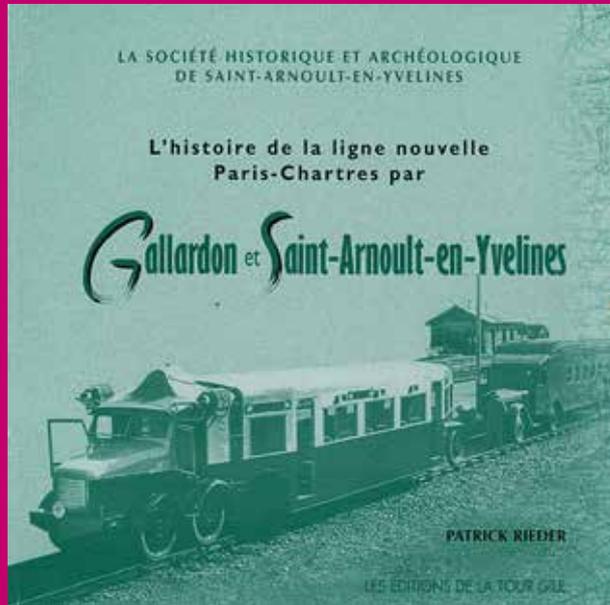
N'hésitez pas à la contacter pour réserver une séance et découvrir son travail.

**SA photography - 9 Rue du Palais**

**Tél. : 06 17 19 35 53**

**contact@sa-photography.fr**

## Le saviez-vous ? Le train est passé par Saint-Arnoult !



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les bénévoles de la Société Historique et Archéologique se proposent de nous faire découvrir ou redécouvrir le passé ferroviaire de notre commune.

L'histoire a débuté en 1878 par le plan Freycinet qui avait pour ambition de doter le réseau ferré français de 11 000 km de nouvelles voies ferrées. Et comme toute l'histoire de France passe par Saint-Arnoult-en-Yvelines, la voie Paris - Chartres se devait également d'y passer. Voie inaugurée finalement après moult péripéties en 1930, soit 52 ans après l'annonce du plan Freycinet. Cet itinéraire a laissé des traces dans le patrimoine arnolprien que la Société Historique se propose de nous faire découvrir à l'occasion de cette exposition temporaire.

Exposition au Moulin Neuf, rue de Nuisement après les cours de tennis couverts : samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14h à 18h et le dimanche 29 septembre de 14h à 18h.



## Un nouveau chai pour le Sarment.

Depuis 2001, année de la création du Sarment Arnolprien, les opérations de pressage du raisin et de vinification se sont toujours déroulées sous l'appentis de la mairie et dans l'ancienne prison en contre-bas, rue Eugène-Renault.

Il en sera tout autre dès le cru 2024, dont la vendange est attendue pour fin septembre. À l'invitation de la mairie, l'association s'est installée au Moulin Neuf. « *Sous le poids du temps, les murs de l'ancienne prison se craquellent. Les lieux deviennent incertains tant pour le personnel que pour notre précieux breuvage. La mairie nous a donc proposé de nous relocaliser au Moulin Neuf. Les deux locaux nous conviennent parfaitement. L'un sert à y stocker le matériel et le second accueille les quatre cuves de vinification* », confie Gérard Vuarnesson, le président de l'association. Outre cette mise à disposition, la mairie a fourni les matériaux nécessaires pour la préparation des lieux. Les travaux ont été menés par les adhérents eux-mêmes.

Le prochain pressage aura donc lieu dans la cour du Moulin Neuf, un lieu chargé d'histoire tout à fait adapté pour perpétuer la tradition viticole de la commune.



# VACANCES

## L'ÉTÉ DE TOUTES LES DÉCOUVERTES

*En période estivale, l'objectif des équipes d'animation des « Copains d'Abord » est immuable : faire voyager les enfants. En juillet, ils ont ainsi porté un costume différent chaque jour en se mettant « dans la peau de... », tantôt d'un constructeur, d'un chanteur, d'un animateur ou encore d'un circassien. Chaque profession donnait le ton de l'animation du jour. Quant aux aoûtiers, ils sont allés à la découverte des « Arts perdus » au travers des cinq continents. La danse, la peinture, la sculpture, la cuisine ont ainsi rythmé les journées, mais aussi permis de découvrir qu'avant d'être le nom d'une voiture, Picasso avait été un artiste espagnol... Jeux et sorties en extérieur ont également bien occupé les journées des enfants.*

Les indicateurs ne manquent pas pour confirmer que les Français privilégient les vacances en août plutôt qu'en juillet. Pour preuve, avec 70 enfants par jour en juillet, l'accueil de loisirs Les Copains d'Abord a fait le plein, pour retomber à une quarantaine d'enfants en août. Cette année, les J.O. auraient aussi influé sur ces chiffres.





## ESPACE JEUNES

Les deux activités majeures en juillet de l'Espace Jeunes ont été le séjour d'équitation au centre équestre de Dourdan et l'immersion dans le monde de l'artiste François Abélanet à l'occasion de l'opération « C'est mon patrimoine », portée par le ministère de la culture et la DRAC Île-de-France. Cette « Illusion d'opéistique » a donné lieu à une restitution le 18 juillet à la Maison Elsa Triolet-Aragon. Bravo les artistes !

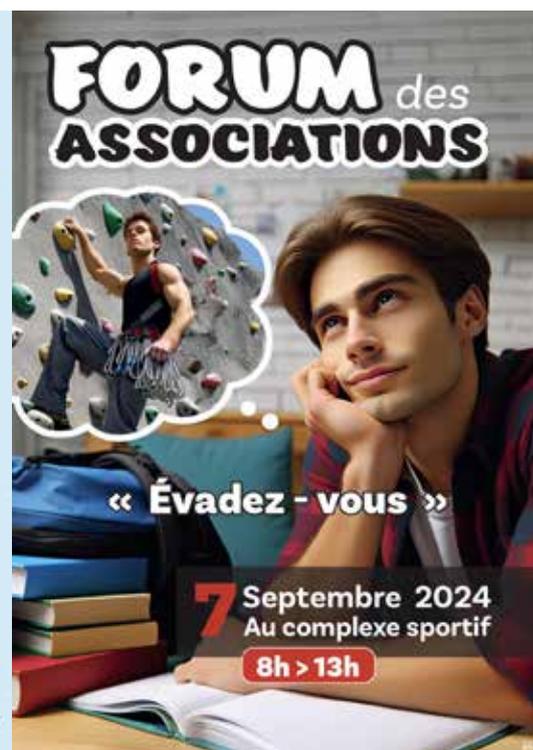
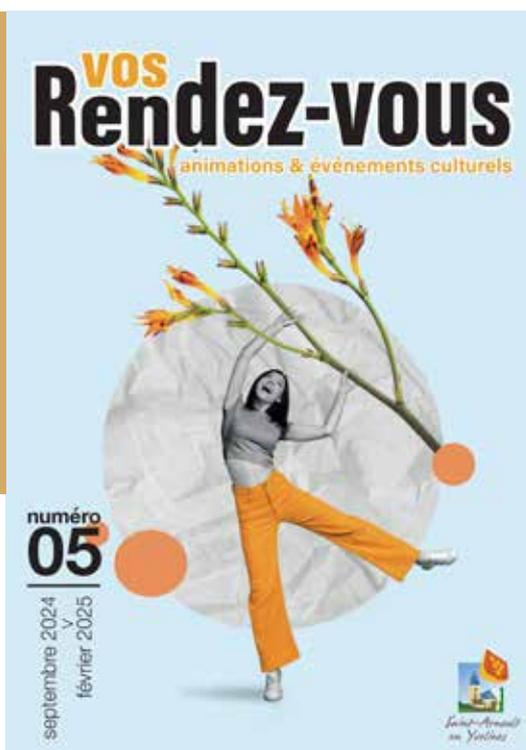


# QUE FAIRE ?

## LA RÉPONSE EN 84 PAGES !

*Il est arrivé, tout chaud et fraîchement livré avec votre mensuel L'Éclair : le guide semestriel « Vos Rendez-vous ». Dans sa première partie, vous trouverez une liste complète des animations et rendez-vous culturels proposés par la mairie et les associations de la commune. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. La seconde partie du guide vous permettra de découvrir l'ensemble des associations présentes au forum des associations, qui se tiendra le samedi 7 septembre de 8h à 13h. Attention, l'horaire a changé pour éviter le pic de chaleur des dernières années et réduire le temps de présence des bénévoles, à une période où le renouvellement des adhésions se fait également fin juin. Vous avez le choix et aussi le programme, à vous de constituer votre agenda ! Bon semestre à tous !*

Le bien-vivre ensemble repose sur des moments festifs et d'échanges, où les habitants peuvent se retrouver et tisser des liens. Les associations jouent un rôle essentiel en proposant un programme d'activités qui complète parfaitement les animations organisées par la ville. Cette complémentarité permet de diversifier l'offre d'événements de la commune en enrichissant la vie locale.



### LES TICKETS JEUNES : UNE AIDE FINANCIÈRE

La municipalité de Saint-Arnoult-en-Yvelines propose aux jeunes de moins de 21 ans des Tickets Jeunes valables pour les activités sportives et culturelles arnolphiennes.

#### Les Tickets Jeunes :

- Facilitent l'accès à la pratique des activités sportives et culturelles aux jeunes de la commune
- Permettent d'alléger le budget des familles en période de rentrée scolaire
- Encouragent la découverte de nouvelles activités
- Soutiennent la vie associative

Ce dispositif se présente sous la forme nominative d'un Ticket Jeunes Culture et d'un Ticket Jeunes

Sport d'une valeur faciale de 20 €, soit 40 € par enfant dans le cas de l'utilisation des deux tickets jeunes.

Les Tickets Jeunes sont valables jusqu'au 15 novembre de chaque année auprès des associations et structures partenaires.

#### Pièces à fournir obligatoirement au moment du retrait des Tickets Jeunes :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, téléphone)
- Carte d'identité de l'enfant ou livret de famille



# RENTRÉE

## UNE MÉDIA LIVRÉE FLAMBANT NEUVE

*Après une pause estivale votre médiathèque Les yeux d'Elsa vous attend pour une nouvelle saison culturelle riche en lecture. Les premiers ouvrages de la rentrée littéraire sont attendus sous peu. Le programme des animations pour petits et grands est fin prêt, avec en trame de fond, susciter le goût à la lecture pour les plus jeunes, et satisfaire les lecteurs déjà conquis. Revenez vite, de plus la média est toute belle.*



### Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »  
Place du Jeu de Paume  
01 30 59 38 13  
mediatheque@say78.fr  
mediatheque.say78.fr

### Ouverture :

Mardi : 15h-18h30  
Mercredi : 10h-12h30  
et 14h-18h30  
Vendredi : 15h-18h30  
Samedi : 10h-12h  
et 14h-17h

réparation, pilon, rachat... 878 albums tout propres attendent le retour des lecteurs. Les 379 actuellement en prêt subiront le même sort ! À leur retour ils seront mis de côté et passeront à leur tour à la grande lessive.

Puis il a fallu s'occuper du chantier de la partie créative ! Là encore un gros tri s'imposait. Chaque chute de papier, de carton a été inspectée : certaines ont rejoint la poubelle quand d'autres ont été rangées soigneusement pour vivre une seconde vie entre les mains des enfants. Tout a été vérifié !

Après l'effort, le réconfort : Sylvie aidée de Roseline, une de nos bénévoles très créative a commencé les tests pour les ateliers de l'année 2024/2025. Les dates des activités ont été fixées, venez les découvrir à la médiathèque.

### LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

**Mardi 10** : Passage de la navette

**Jedi 12 à 15h** : Rencontres de la média :  
Café littéraire de rentrée

**Mercredi 18 à 17h** : L'heure des histoires

**Mardi 24** : Passage de la navette

**Jedi 26 à 20h** : Une bulle de lecture pour prolonger le bienfait de l'été ! Atelier sophrologie avec Daphnée Bonnet

**P**endant la fermeture au public cet été, la Médiathèque « Les yeux d'Elsa » n'en est pas moins restée en ébullition ! Comme tout lieu public, toute l'année, une équipe d'entretien composée de deux agentes frotte, dépoussière, aspire, lave... pour offrir aux lecteurs un lieu tout propre. Mais cet été, Sonia et Nathalie ont sorti l'artillerie lourde : une machine énorme pour nettoyer et faire briller le sol !

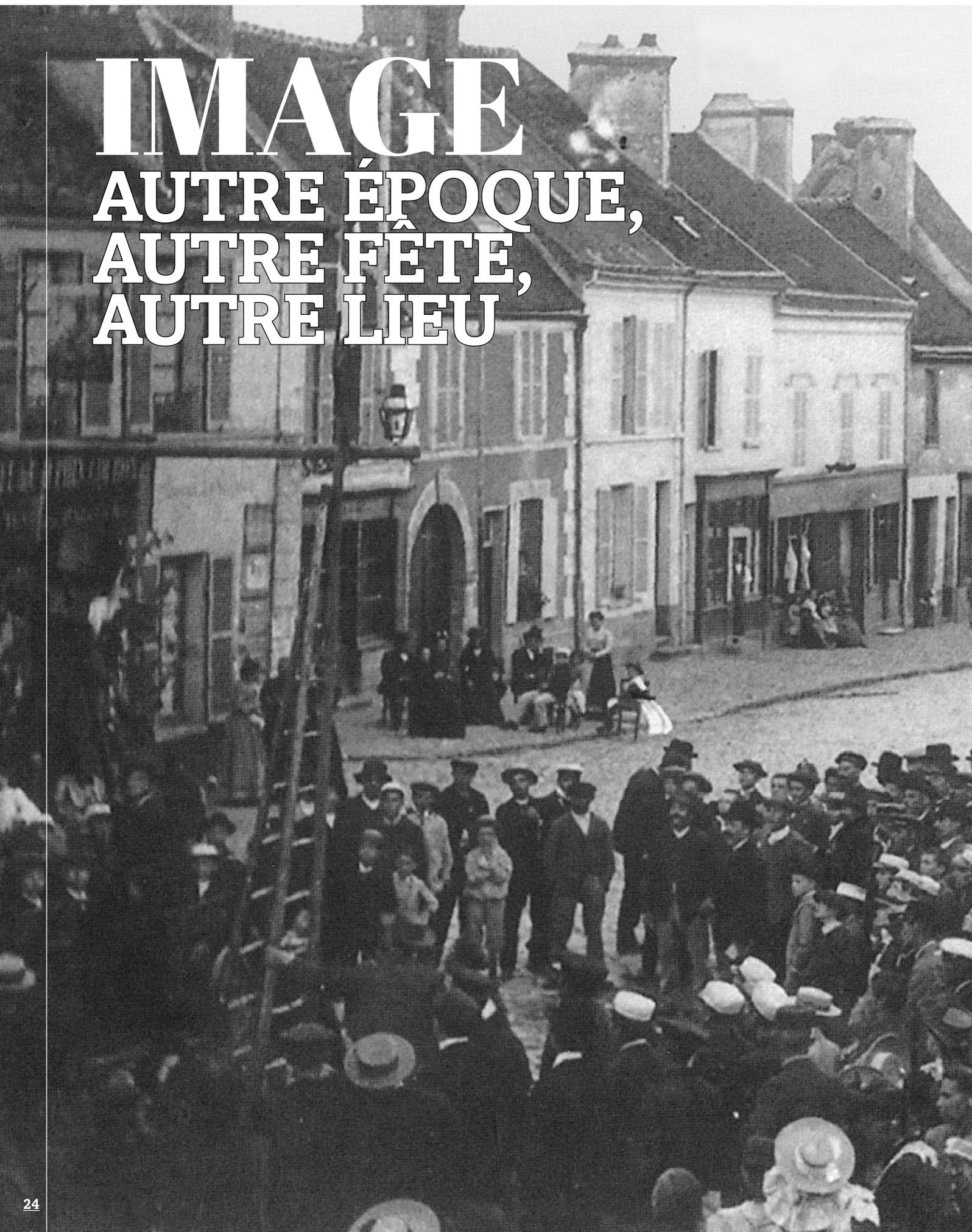
Toutes les allées ont été dégagées pour permettre ce gros travail. Mais ce n'est pas tout : étagères, chaises, poufs, tables, bureaux, tout a été frotté. Merci à elles ainsi qu'à toutes leurs collègues qui ont procédé de la sorte également dans les écoles et les autres locaux.

De leur côté les bibliothécaires présentes n'ont pas chômé ! Après avoir remis de l'ordre, Marie et Sylvie ont passé à la loupe les albums jeunesse : inventaire, nettoyage,

**N'oubliez pas le Facebook  
de la médiathèque**

# IMAGE

AUTRE ÉPOQUE,  
AUTRE FÊTE,  
AUTRE LIEU



*Aujourd'hui les Arnolphiens se retrouvent sur les places Jean-Moulin et du champ de foire à l'occasion des grands rassemblements festifs : fête de la musique, fête de la ville, foire et brocante. Au début du siècle dernier, les grandes réunions et manifestations se tenaient sur la « grand-place », ancienne place du marché aux grains, l'actuelle place du Maréchal Leclerc. Si la nature des fêtes a changé, cette photo prise en 1903 à l'occasion de la fête des Corps Saints, nous dévoile un centre-ville identique à aujourd'hui, à l'exception des pavés, des canotiers, des chapeaux et de la place des femmes dans la société, en retrait par rapport aux hommes. Comme quoi, tout n'était pas forcément mieux avant !*



# QUESTIONS / RÉPONSES

## LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.  
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

**J'ai constaté un dépôt d'ordures sur le trottoir devant le 12 rue de la Boucauderie, près du croisement entre la rue de la Boucauderie et le chemin de la pente des ruisseaux.**

**Réponse :** Le personnel de la mairie a procédé à son enlèvement et à sa mise en déchèterie.



**Qui gère les abords de la déchèterie, l'antenne et l'aire des gens du voyage ? Je sais que cela concerne plusieurs entités qui devraient être coordonnées pour supprimer ce beau capharnaüm indigne de notre commune.**

**Réponse :** La déchèterie est gérée par le Sitreva, l'aire d'accueil des gens du voyage par Rambouillet Territoires et l'antenne par un opérateur téléphonique. Place nette a été faite sur l'aire d'accueil du voyage actuellement fermée, les travaux sont en cours au niveau de l'antenne et le manque de civisme est bien souvent à l'origine du désordre qui peut régner à cet endroit.



**Une personne s'est présentée à mon domicile ce matin. Elle se dit mandatée par la mairie pour faire des relevés des caves existantes à Saint Arnoult. Pourriez-vous me confirmer cette information ?**

**Réponse :** L'inspection générale des carrières effectue des relevés pour chercher des cavités souterraines sur toute la commune, et ce jusqu'au mois d'octobre. Les personnes susceptibles de venir chez vous doivent faire partie de la liste suivante : H. Favier, L. Guine, C. Paillard, G. Paillard, G. Mendy, A. Etcheberry, C. Poullart et C. Melen.



**Quel est l'avenir du chantier du Champ des Pommiers ? De nombreuses rumeurs circulent sur l'issue du chantier.**

**Réponse :** Le promoteur a confirmé que les travaux devraient reprendre à la rentrée.



# TRAVAUX

## QUELQUES AMÉNAGEMENTS DE RENTRÉE

*La sécurité et le confort de tous ont guidé la nature des travaux menés cet été sur la commune. Comme chaque citoyen, agents municipaux et employés des entreprises sous-traitantes ont fait valoir leur droit à « congés à payer ». Les chantiers en cours reprendront dans les tous prochains jours.*



### Solaire

Afin d'assurer une autonomie renforcée aux caméras de vidéo-protection, une alimentation par panneau solaire vient compléter la recharge des batteries jusqu' alors uniquement rechargées lors de l'allumage de l'éclairage public, dont la durée est bien plus courte en été qu'en hiver.

### Peinture

Après la réfection du parvis de la salle des fêtes il y a quelques mois, cela a été au tour de la salle Arthur Rimbaud située sous Le Colombier de bénéficier d'un coup de peinture, terminant ainsi la remise en état extérieur du bâtiment public.



### La classe !

Tour à tour, à chaque période de vacances scolaires, une salle de classe bénéficie d'une remise en état. La période estivale a permis à la classe de Mme Peres de l'école Camescasse de bénéficier d'une remise en état et en peinture de ses murs.



### Alternance

Les peintres municipaux aussi ont du talent et se jouent des couleurs pour casser les codes et donner un peu de fantaisie à la cour de récréation de l'école Camescasse.



### Sécurité

Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'on coupe un arbre, mais quand il y a de la sécurité de tous et notamment des enfants, le choix ne se discute pas. Ainsi, 5 thuyas malades et un saule ont été abattus dans la cour de l'accueil de loisirs. Deux tilleuls à l'école Camescasse ont également subi le même sort afin de laisser de la place aux autres arbres. Coût de l'intervention : 3 288 euros.



### Alimentation

Après l'intervention de la société Prunevieille en charge notamment de l'entretien de l'éclairage public, une nouvelle armoire électrique va permettre l'alimentation des commerçants du marché. La précédente avait été démontée lors de la déconstruction des bâtiments de l'avenue Henri Grivot.



# AGENDA

## SORTIR

### Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de septembre, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :  
[www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties](http://www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties)

**CONTACTS :** Gilles au 06 87 01 55 12 - [www.randonnee78.fr/saint-arnoult](http://www.randonnee78.fr/saint-arnoult)



#### SAMEDI 7 SEPTEMBRE

**8h à 13h :** Forum des associations. Complexe Sportif.

**9h à 11h :** Permanence litige UFC-Que Choisir  
Accueil pour déposer des litiges.

Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit.

Inscription : [Contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr](mailto:Contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr)

**14h à 15h30 :** Initiation au Qi Gong et Tai Chi Chuan  
Venez découvrir ce qu'apportent ces arts de vivre que sont le Qi Gong et le Tai Chi Chuan sur votre corps et votre esprit.  
Par l'Atelier du Ying Yang 78 (LADYY78).  
Parc de l'Aleu. Gratuit.

Contact : [latelierduyingyang78@gmail.com](mailto:latelierduyingyang78@gmail.com)

06 14 28 21 54

Patrice : 06 98 84 42 80 / [www.latelierduyingyang.com](http://www.latelierduyingyang.com)

#### DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

**Départ entre 7h et 9h :** Radonnées cyclos et pédestres du Bon Saint-Arnoult avec la section cyclo de l'USSA. Complexe sportif.

#### VENREDI 13 SEPTEMBRE

**19h :** Réunion publique. À la rencontre de Rambouillet Territoires et de son Président Thomas Gourlan sur les thèmes du développement économique, l'environnement et la politique de la ville. Salle des fêtes Le Colombier.

**20h47 :** Open'Ludos. Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

#### SAMEDI 14 SEPTEMBRE

**14h :** P'ti Ludos. Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

#### DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

**13h30 à 17h :** Course hippique. Prix de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Hippodrome de Rambouillet.

**15h :** Spectacle jeune public. Dès 3 ans offert par le CCAS. Nombre de places limité à 100 personnes.

Salle des fêtes Le Colombier.

Inscription auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

#### MARDI 19 SEPTEMBRE

**20h30 :** Réunion destinée aux parents d'élèves du collège Georges Brassens à l'invitation de la FCPE. Échanges sur la vie du collège. Espace culturel Victor Hugo.

Contact : [saint-arnoult78@fcpe78.fr](mailto:saint-arnoult78@fcpe78.fr).

#### SAMEDI 21 SEPTEMBRE

**14h à 17h :** Répare Café. Salle Paul Verlaine.

#### SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

**14h à 18h :** Journées européennes du patrimoine. Exposition temporaire sur le thème du patrimoine ferroviaire de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Moulin Neuf.

#### SAMEDI 28 SEPTEMBRE

**8h à 19h :** 41<sup>e</sup> foire à la brocante.

**10h à 13h :** Démonstration de Qi Gong et Tai Chi Chuan

Lors de la brocante de Saint Arnoult en Yvelines, L'Atelier du Yin Yang 78 propose une démonstration de Qi Gong et de Tai Chi Chuan, poussée des mains, fighting form.  
Rue Charles-de-Gaulle. Gratuit.

**20h47 :** Soirée Ludos. Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

#### DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

**14h :** Loto des Amis du HPR. Le Colombier.

**14h à 18h :** Dernier jour d'ouverture de la saison du Musée des Arts et Traditions Populaires. Prolongation de l'exposition sur le patrimoine ferroviaire de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Moulin Neuf.

#### DU LUNDI 30 SEPTEMBRE AU MERCREDI 2 OCTOBRE

Le Musée Mobile du Centre Georges Pompidou, labellisé « Olympiade culturelle » par Paris 2024, réalise une tournée pour faire écho aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

L'exposition intitulée « Dans les règles de l'art » rassemble une vingtaine d'œuvres dont le processus de création intègre des mécanismes extérieurs aux décisions personnelles de leurs auteurs. Au sein même de leur pratique artistique, certains artistes choisissent de déléguer leurs choix à des règles, des méthodes ou des systèmes préétablis.

Une expérience à vivre absolument !

**Cette exposition est destinée aux enfants des écoles, avec néanmoins des créneaux publics le mercredi 2 octobre de 10h à 12h et de 15h à 19h. Gratuit.**





# MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

**DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2024**

Exposition Kouka Ntadi / Francis Gruber

Kouka Ntadi est un artiste peintre franco-congolais, né à Paris en 1981.

Petit-fils du peintre expressionniste Francis Gruber, il ne cesse de confronter ses origines, sur ses toiles comme dans la rue. Déclinant différentes formes du portrait, il développe ses thèmes de recherche autour de l'humanité et de l'identité.

**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024**

12h : Vernissage de l'exposition Kouka Ntadi / Francis Gruber.

14h30 : Concert-spectacle

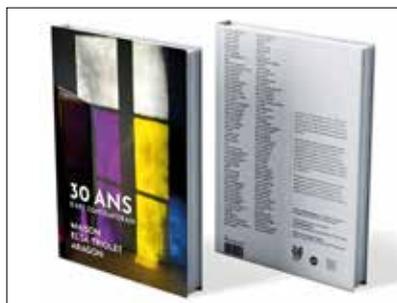
Concert en résonance avec les œuvres de Kouka et Francis Gruber, à l'occasion du vernissage de l'exposition. En partenariat avec l'Orchestre national d'Île-de-France.

**12 OCTOBRE 2024**

18h : 30<sup>e</sup> anniversaire

En 1994, la Maison Elsa Triolet-Aragon ouvrait ses portes au public, 30 ans, ça se fête !

Restauration sur place.



Pour fêter le 30<sup>e</sup> anniversaire de son ouverture au public, la Maison Elsa Triolet-Aragon édite un livre offrant un regard sur le chemin parcouru en matière artistique.

L'ouvrage présente ainsi plus de 100 artistes accueillis au moulin de Villeneuve depuis 1994 à travers des reproductions de leurs œuvres et des textes inédits exprimant leur relation avec les deux auteurs et/ou ce lieu singulier.

Préfacé par Erik Orsenna, président de la Maison Elsa Triolet-Aragon et postfacé par Jacques Toubon, ancien ministre de la Culture, le livre propose un véritable retour sur 30 ans d'art contemporain au moulin de Villeneuve à travers un texte introductif de Caroline Bruant, directrice déléguée de la Maison Elsa Triolet-Aragon.

En vente à la Maison Elsa Triolet-Aragon dès le 12 octobre 2024. Prix : 32 €.

Ce livre est disponible en précommande au prix de 28 € jusqu'au 4 octobre.



## MAJORITÉ MUNICIPALE

À votre service, sont les élus de la majorité : saison 4 épisode 9.

Nous avons le plaisir de confirmer le passage de notre commune en zone B1. Cette victoire, qui reflète les efforts collectifs de votre équipe municipale, est le fruit d'un travail acharné mené par vos élus de la majorité, les agents de la commune, et en particulier notre premier adjoint. Après des mois de lutte, de dossiers étoffés et de demandes justifiées, nous avons obtenu gain de cause. Cette décision stratégique renforcera l'attractivité de notre ville et nous reviendrons vers vous pour en détailler les nombreux bénéfices. Il est temps que l'opposition, qui n'a jamais réussi à faire avancer ce dossier ni cru en nos capacités, reconnaisse enfin l'importance de ces changements. Vos excuses sont les bienvenues... Dès que vous aurez fini vos longues vacances, comme l'indique votre silence estival...

Comme chacun pourra le constater, l'ensemble des élus de la majorité et les agents de la mairie n'ont pris que peu de vacances pour préparer cette rentrée professionnelle et scolaire. Vous trouverez dans cet Éclair de 32 pages, accompagné de votre guide semestriel « Vos Rendez-vous », une liste complète des animations et rendez-vous culturels proposés par la mairie et les associations de notre commune. Avec en deuxième partie la liste de l'ensemble des associations présentes au forum des associations, qui se tiendra le samedi 7 septembre, de 8h à 13h. Ce guide s'adresse à tous, quels que soient vos goûts et votre âge.

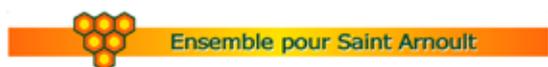
Nous tenons à remercier chaleureusement ces associations pour leur engagement dans l'élaboration de cet ouvrage. Heureusement, leurs vacances ont été plus courtes que celles des élus de l'opposition.

Votre médiathèque, Les Yeux d'Elsa, est également prête à vous accueillir pour une nouvelle saison culturelle, placée sous le signe de la lecture. Les premiers ouvrages de la rentrée littéraire arriveront bientôt, et le programme d'animations pour petits et grands est fin prêt. Nous espérons, à travers ces initiatives, susciter le goût de la lecture chez les plus jeunes et satisfaire les lecteurs passionnés.

Chers concitoyens, cette rentrée est belle, et vos élus de la majorité sont, plus que jamais, à votre service. Nous vous souhaitons à tous une excellente reprise et une fin d'année pleine de réussite et de bonheur et nous souhaitons une bonne rentrée à tous les élèves.

## OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



À l'heure où les Jeux Olympiques de Paris 2024 se clôturent, avec un bilan français exceptionnel, le groupe majoritaire de notre commune rafle les médailles d'or :

**De l'absence de résultats :** la *Maison Médicale*. Depuis 3 ans la majorité annonce des avancées « imminentes ». Depuis 3 ans, rien de factuel, uniquement de la communication hasardeuse.

**De la mauvaise foi :** les *Commissions municipales*.

La majorité demande à l'opposition de participer à des réunions qu'ils ne convoquent pas et qu'ils refusent obstinément de faire fonctionner.

**De l'absurdité :** les *logements sociaux* et le *Champ des Pommiers*. Après avoir combattu ces projets depuis le début, ils versent des larmes de crocodile sur un projet à l'arrêt.

Cette équipe ne prépare pas le futur, détruit peu à peu la commune et ne donne aucune perspective d'avenir. Les agents quittent la commune. Les élus et les adjoints de leur équipe démissionnent. Même leur propre équipe ne semble plus y croire.

## SAINT ARNOULT ET VOUS



L'été s'en est allé et toujours aucune réponse aux questions posées.

**Dès le 28 juin, les élus de la majorité ont pris leurs quartiers d'été sans se retourner.**

Sur cette rentrée planent encore les décisions prises sans concertation ni avec la population ni avec les élus minoritaires qui se font rabrouer lorsqu'ils expriment des incohérences ou demandent des précisions.

Cependant, la consultation citoyenne tant promise devrait être leur maître mot. Que nenni, la situation d'immobilisme de la ville s'illustre par leur incapacité à prendre en compte toute proposition qui n'émane pas d'eux, balayée d'un revers de main.

Par contre, **la majorité n'a éprouvé aucun scrupule à augmenter au maximum leurs indemnités.** Pour quelles actions supplémentaires ?

Pour la richesse culturelle ou la diversité des animations proposées, pour l'entretien général de la commune ?

L'absence d'initiatives de cet été et l'inspection générale de St Arnoult, nous montre l'état de notre pauvre ville.

Belle rentrée à toutes et tous..

## RENCONTRES CITOYENNES

*L'année scolaire 2024 s'est terminée dans notre ville par la signature de la part de quelques 150 Arnolphiens d'une pétition à destination de notre maire et de son équipe pour organiser une réunion publique afin d'informer les actuels et futurs parents d'élèves de l'avenir des écoles à Saint Arnoult.*

*Première partie de la pétition remise en main propre à notre maire qui a montré un dédain discourtois, interdiction d'une réunion publique, refus de mettre dans la brochure estivale de la ville la proposition d'une réunion avec les parents d'élèves..*

*Notre maire et son équipe refuse de façon évidente de nous communiquer ses projets sur l'avenir des écoles dans notre ville, un pôle unique ? plusieurs écoles ? lieux ? organisation ?*

Sans mobilisation pour obtenir des précisions sur le projet communal à ce sujet, nous serons mis devant le fait accompli et subiront des choix faits par une poignée d'Arnolphiens pour une décision si importante pour notre ville.

# PRATIQUE

## NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
<b>Urgence pour sourds et malentendants.....</b>	<b>114</b>
<b>Violences conjugales.....</b>	<b>39 19</b>
<b>SNCF.....</b>	<b>36 35</b>
<b>SICTOM n° Vert.....</b>	<b>08 00 49 50 61</b>
<b>Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....</b>	<b>01 30 41 28 72</b>
<b>Pharmacie de garde :</b>	
- en journée : <a href="mailto:monpharmacien-idf.fr">monpharmacien-idf.fr</a>	
- de nuit : 17	

### Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

### Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : [accueil@say78.fr](mailto:accueil@say78.fr)

Site : [saintarnoultenyvelines.fr](http://saintarnoultenyvelines.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

**Police Municipale.....** 01 30 59 30 17

### CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr)

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

### Nos nouveau-nés

Adèle GRISEL, le 11 juin 2024

Rafael GRISEL, le 11 juin 2024

Aria ROBIN MASSON, le 14 juin 2024

Lise-Marie PICARD, le 13 juillet 2024

Joseph ROMMÉ EGGERS, le 22 juillet 2024

Jelena CUISSET, le 31 juillet 2024

### Ils nous ont quittés

Joël RIVASSEAU, le 14 juin 2024

Claude HAMET, le 27 juin 2024

Yvonne HEURTEAUT veuve FRIGO, le 7 juillet 2024

Régis FROGER, le 12 juillet 2024

Gilbert CHERON, le 16 juillet 2024

### Ils se sont mariés

Pierre ASSEMBE KAKANOU  
et Rachel ATANGANA NDOMO, le 15 juin 2024

Dragan PETROVIC et Céline BESNARD,  
le 3 août 2024

Jelena  
CUISSET



Aria  
ROBIN MASSON



Samedi 28 septembre 2024

# BROCANTE

41<sup>e</sup> vide-greniers

Organisé par l'Association des Commerçants et Artisans de St Arnoult



**Saint-Arnoult  
en-Yvelines**

*Acasa*  
ASSOCIATION  
ACTEURS ÉCONOMIQUES  
Saint-Arnoult en Yvelines

Téléchargez votre bulletin d'inscription sur :

**[www.acasa-asso.fr](http://www.acasa-asso.fr)**

ou bien téléphonez au : **06 01 777 430**

**[acasa.brocante@gmail.com](mailto:acasa.brocante@gmail.com)**



Saint-Arnoult  
en Yvelines